Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 013-211300538-20260409-2026_11_DEL-DE

MALLEMORT
DE PROVENCE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 27
Absent représenté : 1
Absent sans pouvoir : 1
Votants : 28

Date de la convocation
03 avril 2026

A 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Mallemort, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Dimitri FARRO, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

M. Claude MARTINELLI a donné pouvoir à M. Éric BRUCHET

Absente excusée sans pouvoir : ROSE Melissa

2026_11_DEL

Secrétaire de séance : Paula EIDENWEIL

Objet de la délibération : Création d'un emploi permanent de coordonnateur des services responsable administratif

Rapporteur : M. Dimitri FARRO

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient à l'assemblée délibérante de la collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L 313-1,
Vu le tableau des effectifs de la Commune annexé à la présente,

Considérant que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi permanent coordonnateur des services, responsable administratif

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 013-211300538-20260409-2026_11_DEL-DE

Le Conseil Municipal, à la **Majorité** de ses membres
Après en avoir délibéré,

CREE 1 emploi de responsable administratif et coordonnateur des services à temps complet au grade de rédacteur relevant de la catégorie B.
L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes :

- Coordination des services pour la mise en œuvre des projets politiques de la Collectivité

La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

DIT que les crédits seront inscrits au budget 2026 de la Commune- chapitre 012 ;

ADOPTE la modification du tableau des effectifs correspondante,

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Votes pour : 26
Vote contre : /
Abstentions : 2 (Julien BONINO, Zoulikha LAMALAM)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Secrétaire de séance,
Paula EIDENWEIL

Le Maire,
Dimitri FARRO

MAIRIE DE MALLEMORT (B.-du-Rh.)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site internet www.telerecours.fr